DEPARTEMENT DU NORD

Arrondissement de Valenciennes

Ville d'Escaudain

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ESCAUDAIN

SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2025

CONVOCATION EN DATE DU 8 OCTOBRE 2025

DELIBERATION N° 13/05/2025

Présidence : M. Bruno SALIGOT, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 20

Nombre de votants : 24

Membres présents : MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, RISBOURG Dominique, SION Michel STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, GUIOT Christelle, ARROMAN Alexandra, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, ADIMI Karim, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, CLOET Geoffrey

Membres excusés ayant donné pouvoir : M. LOUGHANI Abdelaziz donne pouvoir à Mme STIEVENARD Karine, Mme ABDELOUHAED Frédérique donne pouvoir à M. ABDELOUHAED Olivier, Mme DI GIULIO Cécile donne pouvoir à Mme MARCUZZI Jeannette, M. ABDELKADER Michaël donne pouvoir à Mme MERCIER Catherine

Membres excusés : MM. TRIOUX Annick, DRELON André, PLAYE Maryse

Membres absents : MM. GALAND Mélanie, PETIT Dimitri

Secrétaire de séance : Mme MARCUZZI Jeannette

OBJET : Vente de l'immeuble sis 65 rue Georges Danton (cadastré section BH n°372) à Madame et Monsieur LAVIEVILLE Jérôme

Monsieur le Maire rappelle aux membres de l'assemblée que la Commune est propriétaire de 3 maisons situées au 65, 67 et 69 rue Danton, qu'elle met en location. Suite à la réalisation du diagnostic de performance énergétique (DPE), ces immeubles ont été classés respectivement en étiquette E, F et F. Selon la réglementation, les immeubles classés en étiquette E ne peuvent plus être mis en location à partir de 2034 et les immeubles classés en étiquette F ne peuvent plus être mis en location à partir de 2028. Leur loyer ne peut plus être revalorisé annuellement sauf si la Commune effectue des travaux afin de relever la classification.

La Commune ne privilégiant pas la réalisation de ces travaux d'isolation et de rénovation, très coûteux, elle souhaite donc mettre en vente ces 3 immeubles avant l'échéance de 2028.

Le 07 Juillet 2025, le service de la brigade des domaines a estimé la valeur vénale du 65 rue Georges Danton à 105.000 € net vendeur. Une proposition de cession au prix indiqué a été envoyée aux locataires de cet immeuble, Madame et Monsieur Jérôme LAVIEVILLE, qui souhaitent acquérir le logement au montant proposé auquel s'ajouteront les frais d'acte notarié.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DECIDE :

- De consentir à Madame et Monsieur Jérôme LAVIEVILLE, la cession de l'immeuble situé au 65 rue Georges Danton à Escaudain cadastré section BH n°372 d'une superficie d'environ 668 m² pour un montant de 105.000 € net vendeur et frais notariés en sus
- De confier la rédaction de l'acte de cession à venir à Maître DE CIAN LHERMIE Sophie, notaire à Denain.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires, à intervenir pour leur exécution et à signer l'acte de vente définitif.

Délibération adoptée à l'unanimité :

Ont voté pour : MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à Mme. STIEVENARD Karine), GUIOT Christelle, ARROMAN Alexandra, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, ABDELOUHAED Frédérique (pouvoir remis à M. ABDELOUHAED Olivier), DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme MARCUZZI Jeannette), ADIMI Karim, CLOET Geoffrey

Se sont abstenus : MM. PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine)

Fait en séance les jour, mois et an susdits
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,

Bruno SALIGOT.

La Secrétaire de séance,

Jeannette MARCUZZI.

ACTE CERTIFIE EXECUTOIRE
Date de réception en Sous-Préfecture : 16/10/2025
N° du bordereau d'acquittement de transaction : 059-215902057-20251014-13_05_2025-DE
Date d'affichage : 22/10/2025
Le Maire,

Bruno SALIGOT